

LE PROJET ASSOCIATIF

2026 2031



le centre
**HELENE
BOREL**

SOMMAIRE

1

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

LE CENTRE HELENE BOREL

Histoire
Les établissements
Les services

2

INSTANCES & ORGANISATIONS

Le conseil d'administration
Les commissions
L'organisation interne
Le comité social et économique

3

VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

Les valeurs de l'association
Les principes d'action

4

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS ET L'ÉVOLUTION DES BESOINS

Les personnes en situation de handicap
Les personnes âgées dépendantes
Les patients en soins médicaux & de réadaptation
Les aidants
L'évolution des politiques publiques

5

LES ORIENTATIONS DE L'ASSOCIATION

Développer et conserver un haut niveau dans la qualité des soins et de l'accompagnement
Développer l'offre à destination des aidants
Faire valoir les droits de personnes dépendantes et favoriser l'exercice de la citoyenneté de chacun
Promouvoir et accompagner la citoyenneté et l'autodétermination de tous
Favoriser la participation de tous à la vie de l'association
Installer le Centre Hélène Borel comme un acteur de référence sur son territoire
Intégrer les enjeux actuels



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Le projet associatif qui tracera les chemins à construire et à prendre pour l'association Centre Hélène Borel jusqu'en 2030 a été élaboré sur un socle pluriel : celui de nos valeurs portées par le conseil d'administration, celui de notre expertise et de notre expérience portées par les dirigeants et les professionnels, celui des attentes des personnes concernées en situation de handicap ou de dépendance et de leurs aidants ainsi que celles de la société.

Ensemble, nous avons porté le regard sur notre offre actuelle pour en mesurer les forces et les fragilités, projeter une vision, une ambition pour demain et penser ce qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour les atteindre dans une dynamique qui se conjuguera avec les évolutions et le cadre des politiques publiques.

Il faut souligner la dimension paradoxale de la démarche : penser l'avenir dans un contexte d'imprévisibilité qui touche la société toute entière, bouscule les priorités nationales, assèche les finances publiques et interroge le financement de l'action sociale.

La responsabilité du secteur associatif c'est, à la fois de solliciter et d'interpeller les acteurs publics pour leur rappeler les exigences de protection des plus vulnérables et les besoins à satisfaire mais c'est aussi de trouver, en son sein, des ressources pour préserver la capacité d'agir, d'innover, de soigner, d'accompagner et de prendre soin des personnes qui nous sollicitent.

C'est en ce sens que l'association s'engage, par ce projet, à poursuivre et développer son offre au service des besoins des personnes dans la société d'aujourd'hui, à garantir l'accompagnement et le soin tant par l'hébergement que dans le cadre de l'intervention à domicile en accentuant son action en direction du « hors les murs » et du logement, à construire une intervention qui conjugue les ressources de son expertise et son expérience dans le domaine sanitaire, médico-social et social.

Par ce projet, nous souhaitons offrir dans nos territoires une palette articulée de ressources capable de répondre tant aux besoins d'actions de prévention que d'accompagnement des personnes en situation de très grande dépendance.

Cette ambition nous ne la mènerons, dans le contexte actuel, que par la capacité de rassembler des forces, de renforcer les liens entre tous les acteurs, entre toutes les structures du Centre Hélène Borel d'abord, avec nos partenaires, avec les ressources de notre environnement

Nous la mènerons par notre aptitude à renforcer notre capacité financière dans la recherche d'alternatives
Cela requiert l'engagement de tous.

Je compte sur vous

Annette **GLOWACKI**,
Présidente du Centre Hélène Borel

1 LE CENTRE HÉLÈNE BOREL

HISTOIRE

Le Centre Hélène Borel, association d'**aide aux personnes en situation de handicap et de dépendance physique** est né de la volonté de ses fondateurs d'initier une nouvelle forme de prise en charge de la sclérose en plaques dans le Nord de la France, puisant son inspiration du modèle anglo saxon. L'**association créée en 1960**, son premier acte fondateur se concrétise par l'**ouverture en mars 1964 de la maison de santé** Hélène Borel, nom de l'épouse de l'un des fondateurs, alors récemment décédée.

L'association en réponse à la demande croissante des besoins pour les personnes handicapées **crée des structures médico-sociales d'hébergement et d'accompagnement** en ouvrant son action sanitaire vers d'autres vulnérabilités.

Le **développement de l'association** se structure autour d'une **ligne directrice** : l'**accompagnement du handicap physique** en s'appuyant sur la construction de propositions, d'alternatives en lien avec les besoins des personnes dans la continuité de leur parcours.

Depuis 2010, dans un contexte de transformation profonde des politiques publiques, l'association a engagé une **diversification raisonnée**. Elle a investi le champ du **logement accompagné et développé des activités** relevant de l'économie sociale et solidaire afin de consolider son modèle et de mieux soutenir son cœur de métier.

Aujourd'hui, le Centre Hélène Borel assume pleinement **les trois fonctions fondamentales** d'une association médico sociale :

- > Une **fonction individuelle**, tournée vers l'accompagnement personnalisé, l'accès à l'autonomie et la qualité de vie des personnes accueillies.
- > Une **fonction gestionnaire**, garante de la rigueur économique, de la qualité des organisations et de la soutenabilité des activités.
- > Une **fonction sociétale**, engagée pour faire évoluer les représentations, promouvoir une société inclusive et défendre les droits des personnes vulnérables.

1959

Yvette **LAUNE** revient d'Angleterre. **Aide-soignante** dans un établissement destiné aux personnes atteintes de sclérose en plaques, elle prend conscience qu'en France, il n'existe pas ou peu de réalisations de ce type, et en parle à **Hélène BOREL, pharmacienne**.

1960

L'**association loi 1901** est créée et achète à Raimbeaucourt le Château du Liez.

1964

La Maison de Santé Médicale est créée avec une section de réadaptation fonctionnelle. Sur décision du Conseil d'Administration, elle portera le nom d'**Hélène BOREL** en son hommage.

2008/2011

L'association élargit sa palette d'offres et **ouvre sa seconde Résidence Services à Arleux**. Le centre se dote par ailleurs d'une Plateforme de Répit en 2010, apportant **soutien et conseils aux aidants proches**. Suit en 2011 l'ouverture du **Foyer d'Accueil Médicalisé de Lomme** dans le quartier Humanicité.

2013/2017

L'association développe l'**accompagnement à domicile** avec la **création d'un SAMSAH** qui ouvre en 2013. Afin de répondre au souhait du public accueilli de sortir de l'institution et vivre en ville, le Centre Hélène Borel met en place une **Formation à la Vie Autonome**. Les premiers résidents emménagent dans ses premiers **Logements Inclusifs**, fin 2017.



LES ÉTABLISSEMENTS

LES SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION offre un programme de prise en charge, visant à restaurer au mieux l'autonomie, soit par la récupération des fonctions, soit par la réadaptation ou la réinsertion.

LES FOYERS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS accueillent des personnes en situation de handicap physique ne pouvant plus vivre au domicile quels que soient les services de maintien pouvant être développés autour d'elles.

LES RÉSIDENCES SERVICES proposent des logements adaptés permettant une vie en autonomie tout en bénéficiant d'un cadre sécurisé et de services collectifs.

LES LOGEMENTS AUTONOMES adaptés, ils permettent de **vivre en dehors de toute institution** et favorisent l'**autonomie**, l'exercice de la **vie citoyenne et sociale** en garantissant la **sécurité** nécessaire.

L'ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT propose un éventail complet d'activités à vocation éducatives, de loisirs, de culture et de sport.

LA FERME DES AILLEURS

Cette **résidence tourisme** permet à tous de séjourner tout au long de l'année dans un **environnement adapté**, le temps d'une nuitée, un weekend, une semaine ou plus selon ses envies.

Tournée vers l'accueil pour tous, mais aussi **adaptée aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux aidants**, la Ferme propose des **prestations axées sur le repos et le bien-être**.



1968/1978

L'idée de créer un **Foyer d'Accueil** émerge afin d'assurer le suivi des pensionnaires après leur séjour à la **Maison de Santé**. Cet établissement ouvre en mars 1978 et accueille 54 résidents.

1978/2005

Le Centre Hélène Borel développe son offre d'accompagnement avec l'ouverture en 1999 d'une **Résidence Services** de 31 studios. Elle offre la possibilité d'une vie plus autonome que celle vécue au Foyer. Suit en 2000 la création d'un **accueil de jour itinérant**, accueillant la semaine, des personnes vivant à domicile.

2019

Le Centre Hélène Borel ouvre le **club de sport-santé : le Club CHB**. En parallèle, la Plateforme de Répit créée en 2010 a évolué devenant une **Plateforme de Services** déployant des **offres de bien-être et santé** au service de tous, tout en gardant les **aidants proches** au cœur de ses préoccupations.

2024

Le Centre Hélène Borel ouvre, après 3 ans de travaux, sa propre **Résidence Tourisme la Ferme des Ailleurs à Arleux**, ainsi qu'un espace de coworking dans la tour du Château sur Raimbeaucourt.

2026

L'association intègre le SSIAD de Flers-en-Escrebieux et enrichit son offre dans le champs des soins à domicile et développe son expertise dans le champs des personnes âgées.



LES SERVICES

LE SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) intervient exclusivement au domicile, où il permet de créer toutes les conditions favorisant le maintien à domicile.

TREMPLIN VERS LA VIE AUTONOME® forme les personnes à acquérir les compétences nécessaires pour aller vivre en autonomie dans le milieu ordinaire.

LE SAD organise et propose des **interventions d'aides et de soins à domicile** pour les personnes en situation de handicap physique et les personnes âgées dépendantes.

LE SAS RELAIS DES AIDANTS vise initialement à répondre aux **besoins de répit des aidants familiaux** (bien-être, accompagnement, santé). Son développement l'amène à proposer ses offres au tout public.

LE CLUB CHB SPORT SANTÉ

Sur Raimbeaucourt ou à la Ferme des Ailleurs, des séances permettant aux patients sortant du Service de Soins Médicaux et de Réadaptation de **continuer une pratique sportive** à l'issue de leur séjour en rééducation mais aussi pour tout un chacun souhaitant reprendre une activité de sport santé sur-mesure. Dans sa lutte contre la sédentarité, le Club CHB propose des ateliers de prévention, dispensés par des professionnels.

LOCATION DE SALLE & D'ESPACES à découvrir sur Raimbeaucourt des espaces de travail uniques en leur genre, nichés dans une tour historique ; ou louer la grande salle entièrement rénovée pour des fêtes et événements au cœur d'un parc somptueux entouré d'arbres remarquables.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, organe de gouvernance du Centre Hélène Borel assure les missions suivantes :

- > Gérer l'Association en lien étroit avec la direction
- > Elaborer la politique associative
- > Représenter l'association vis-à-vis des tiers.

Le Conseil d'Administration est composé exclusivement de personnes physiques. Ils sont les mandataires de l'Association désignés par l'Assemblée Générale.

CHIFFRES CLÉS

442 professionnels

14 administrateurs

40 bénévoles

413 places autorisées

1166 personnes accompagnées par an

LES COMMISSIONS

Elles sont des instances réunissant des membres du Conseil d'Administration et de l'équipe opérationnelle. Sur délégation du Conseil d'Administration elles ont pour fonction :

- > D'instruire techniquement les dossiers ;
- > D'éclairer les décisions du Conseil d'Administration par une expertise consolidée
- > De nourrir la connexion entre la dimension stratégique et les réalités opérationnelles des établissements et services.

L'ORGANISATION INTERNE

L'Association s'appuie sur une Direction Générale structurée autour de fonctions support mutualisées (ressources humaines, finances, qualité, service informatique, développement...), en appui direct aux établissements et en pilotage de la stratégie associative.

Les relations entre la Direction Générale et les établissements et services sont encadrées par des principes de **subsidiarité, de solidarité, de responsabilité et de dialogue.**

LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le Comité Social et Économique participe activement à la vie de l'association. Il veille à la qualité des conditions de travail, contribue à la prévention des risques professionnels et participe aux instances consultatives prévues par le cadre réglementaire.

3 VALEURS & PRINCIPES D'ACTIONS

LES VALEURS DE L'ASSOCIATION

L'association défend des valeurs humanistes, reposant sur des principes de **solidarité**, de **bienveillance**, de **justice sociale**, de **laïcité** et d'**altérité**.

LES PRINCIPES D'ACTION

Le Centre Hélène Borel construit son action sur un équilibre entre l'émancipation et la protection de la personne et sur l'articulation des droits et responsabilités de chacun. Pour cela elle s'appuie sur les principes suivants :

- > Garantir l'exercice du droit et de la citoyenneté de chacun
- > Favoriser le libre choix de la personne dans son parcours de vie
- > Permettre à toute personne accueillie accompagnée de trouver un chez soi dans l'institution
- > Promouvoir auprès de la puissance publique les besoins des personnes et les nouvelles formes d'accompagnement
- > Enrichir l'environnement des personnes et par leur ouverture sur le monde extérieur
- > Soutenir et accompagner les aidants familiaux



4 & LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS L'ÉVOLUTION DES BESOINS

Au cours des cinq prochaines années, notre association devra répondre à une évolution simultanée des profils accompagnés, des attentes des personnes et des exigences du cadre public.

Les besoins deviennent à la fois plus nombreux, plus complexes et plus imbriqués : accompagnement du handicap et de la perte d'autonomie, maintien à domicile, prévention des ruptures de parcours, accès effectif aux droits, articulation entre sanitaire, médico-social et droit commun, ainsi que soutien accru aux aidants. Dans le même temps, les politiques publiques renforcent une logique de service rendu à la personne, de coordination territoriale, de qualité, d'équité d'accès et de participation des personnes concernées.

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les besoins des personnes en situation de handicap évoluent vers **des réponses plus individualisées**, plus souples et **davantage inscrites dans le milieu ordinaire**. Au-delà de la seule réponse en établissement ou en service, les attentes portent de plus en plus sur des **accompagnements modulaires, coordonnés et ajustables** dans le temps, en fonction du projet de vie de la personne, de ses capacités, de ses fragilités, de son âge, de son environnement familial et de son parcours. Les besoins concernent ainsi autant l'accès aux soins, à l'habitat, à l'emploi, à la vie sociale, à la scolarité, à l'apprentissage, la formation ou à la citoyenneté que l'accompagnement médico-social au sens strict.

Dans ce contexte, le **développement des outils numériques et de l'intelligence artificielle** constitue également une **opportunité** à considérer pour les personnes en situation de handicap. Employées dans une **logique d'appui et non de substitution à la relation humaine**, ces solutions peuvent contribuer à renforcer l'accessibilité, la communication, la compensation de certaines limitations, la personnalisation des accompagnements et le soutien à l'autonomie dans la vie quotidienne. Elles peuvent aussi faciliter le repérage précoce de certains besoins, l'adaptation des réponses et la continuité des parcours. Cette perspective suppose toutefois une **vigilance constante quant à l'éthique des usages**, au respect du consentement, à la protection des données, à l'accessibilité réelle des outils et à la prévention d'une nouvelle fracture numérique.

Cette évolution suppose également une **vigilance renforcée sur les ruptures de parcours, le non-recours aux droits et les inégalités territoriales**.

Les personnes et leurs proches attendent des interlocuteurs lisibles, des parcours simplifiés et cohérents avec une meilleure trajectoire entre secteurs sanitaire, médico-social, social et droit commun.



LES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Pour les personnes âgées dépendantes, **les besoins vont continuer à croître** sous l'effet du vieillissement démographique, **mais surtout à se complexifier**. Les attentes portent de plus en plus sur le **maintien à domicile** le plus tardif possible, dans des conditions de sécurité, de dignité et de qualité de vie satisfaisantes. Cette évolution implique de renforcer la prévention, l'anticipation, l'adaptation de l'habitat, la lutte contre l'isolement, l'appui aux aidants et la coordination entre intervenants.

En parallèle, l'accompagnement des personnes âgées dépendantes ne peut plus se penser uniquement à partir d'une opposition entre domicile et établissement. **Les besoins intermédiaires se développent** : solutions graduées, habitats adaptés, parcours de transition, établissements plus ouverts sur leur territoire et mieux articulés avec les ressources de proximité. Cela appelle une **organisation capable de proposer des réponses diversifiées, évolutives, alternatives et territorialisées**, en tenant compte des écarts d'offre et d'accès selon les territoires.

LES PATIENTS EN SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION

Pour ces patients l'évolution des besoins confirme la place centrale de la réadaptation fonctionnelle, de la récupération, de l'autonomie, de la prévention des limitations durables et de la préparation du retour au lieu de vie. Les patients présentent de plus en plus **des parcours complexes, une polypathologie fréquente avec des besoins d'accompagnement globaux**, associant soins, rééducation, réadaptation, soutien psychologique, accompagnement social et coordination tant avec l'aval que l'amont.

Les attentes portent également sur **une meilleure fluidité entre l'hospitalisation, le domicile, la médecine de ville, le secteur médico-social et les dispositifs d'aide**. Dans cette perspective, **le virage vers la télémédecine et le développement de la rééducation à domicile constituent des évolutions majeures**, permettant d'intensifier le suivi, de sécuriser les transitions, de limiter certaines ruptures de parcours et de rapprocher la réadaptation du lieu de vie de la personne. Cela implique pour les acteurs du SMR une capacité renforcée à organiser des parcours lisibles, sécurisés, pluriprofessionnels et centrés sur l'expérience du patient, en articulant davantage les interventions présentes, à distance et au domicile.



LES AIDANTS

Les **aidants** occupent une place de plus en plus centrale dans l'**accompagnement des personnes âgées**, des **personnes en situation de handicap** et de nombreux patients chroniques ou en réadaptation. L'aspiration des personnes à vivre à domicile plus longtemps, conjuguée à la logique d'inclusion, amplifie leur rôle dans notre société. En conséquence, leurs besoins ne peuvent plus être considérés comme périphériques : ils constituent désormais **un enjeu à part entière du projet associatif**.

Leurs besoins portent sur **l'information, l'écoute, le repérage précoce de l'épuisement, l'évaluation de leur situation, le besoin légitime de répit, le soutien psychologique, l'orientation, ainsi que la conciliation entre vie personnelle, vie professionnelle et aide apportée au proche**. Une attention particulière doit également être portée aux jeunes aidants, souvent moins visibles mais confrontés à des difficultés réelles dans leur quotidien scolaire, familial et/ou social.



L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les politiques publiques actuelles convergent vers une **transformation profonde** des secteurs sanitaire, social et médico-social reposant sur plusieurs orientations fortes : **effectivité des droits, équité territoriale, décroisement des acteurs, prévention des ruptures de parcours, participation des personnes concernées et organisation guidée par les besoins** plutôt que par les catégories institutionnelles.

Dans le champ du handicap comme dans celui de l'autonomie, l'action publique pousse désormais vers une logique de services coordonnés, d'aller-vers, de coopération territoriale et d'ouverture au milieu ordinaire. Le cloisonnement entre sanitaire, médico-social, social et droit commun est identifié comme un frein majeur, tandis que la lisibilité de l'offre, la continuité des parcours et la participation des personnes sont posées comme des priorités. Pour une association, cette nouvelle logique implique de **renforcer ses coopérations, de repenser son offre en termes de réponses modulaires et de développer une capacité d'adaptation continue aux besoins émergents**.



5 LES ORIENTATIONS DE L'ASSOCIATION

Le centre Hélène Borel fixe ses orientations dans le triptyque suivant :

- > Maintenir les activités socles de l'association
- > Adapter son accompagnement à l'évolution des besoins et à l'évolution des politiques publiques
- > Développer de nouvelles approches réceptives aux besoins des publics suivis pour compléter et diversifier son offre.

À l'issue des séminaires participatifs ayant associé personnes accueillies et accompagnées, aidants et professionnels les grandes orientations stratégiques suivantes ont été dégagées :

DÉVELOPPER ET CONSERVER UN HAUT NIVEAU DANS LA QUALITÉ DES SOINS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT :

- o **Formation des professionnels** : renforcer la montée en compétences, l'interdisciplinarité, la formation continue, et développer une culture commune de bientraitance et d'innovation.
- o **Innovation et recherche** : Participer à des projets collaboratifs ou de recherche, expérimenter de nouvelles pratiques, développer des solutions technologiques ou organisationnelles au service des personnes.
- o **Démarche éthique** : s'appuyer sur l'éthique pour nourrir la stratégie associative mais aussi éclairer et accompagner les décisions quotidiennes des professionnels
- o **Amélioration continue** : Déployer une démarche qualité structurée (audit interne, indicateurs, retours d'expérience) et promouvoir l'analyse de bonnes pratiques.



DÉVELOPPER L'OFFRE À DESTINATION DES AIDANTS

- o **Proposer des offres de répit** pour soulager concrètement les aidants
- o **Apporter un accompagnement et un soutien psycho-social** par les professionnels mais aussi la pair-aidance
- o Accompagnement dans l'**information, l'orientation et la lisibilité des parcours**
- o **Travailler tant à sa reconnaissance structurelle et conjoncturelle** qu'à la valorisation objective du rôle d'aidant



FAIRE VALOIR LES DROITS DES PERSONNES DÉPENDANTES ET FAVORISER L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ DE CHACUN

- o **Dans nos établissements** : renforcer les outils de participation, informer sur les droits et accompagner l'accès à ces droits
- o **Dans la société au quotidien** : militer pour une inclusion plus forte, changer le regard sur les questions de vulnérabilités, favoriser leur prise en compte quotidienne dans la collectivité
- o **Auprès des financeurs** : s'investir dans les réseaux et à notre échelle pour rendre visible les besoins présents et émergents et militer pour une réponse adaptée sur le plan des moyens octroyés comme de la place accordée

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LA CITOYENNETÉ ET L'AUTODÉTERMINATION DE TOUS

- o La **dynamique d'accompagnement à la vie autonome** : poursuivre et amplifier les programmes en place, déployer des actions de formation dans et en dehors de l'association.
- o La **transformation de l'offre** : rendre les réponses plus souples, évolutives et centrées sur les besoins individuels, par un décloisonnement des structures, un travail hors les murs et en renforcement de l'articulation avec les acteurs du droit commun.
- o La **poursuite du développement vers le logement** : renforcer l'offre du Centre Hélène Borel sur les solutions d'habitat, s'appuyer sur l'expertise de l'accompagnement à domicile.
- o L'**accompagnement des équipes** : former et accompagner les professionnels au changement des pratiques induites par la transformation de l'offre.

FAVORISER LA PARTICIPATION DE TOUS À LA VIE DE L'ASSOCIATION

- o **Renforcer la place donnée aux espaces de participation** : rendre lisible les espaces, favoriser les partages au-delà de l'établissement, accentuer la place des personnes, accueillies et accompagnées, et leurs proches
- o **Donner aux professionnels la possibilité d'innover**, installer une culture de l'essai et du droit à l'erreur exigeante et stimulante
- o **Diversifier les espaces de rencontres** au-delà des instances obligatoires
- o **Penser et construire la place des bénévoles** comme un facteur de souffle pour l'association et son activité

INSTALLER LE CENTRE HELENE BOREL COMME UN ACTEUR DE RÉFÉRENCE SUR SON TERRITOIRE

- o **Partenariat et développement territorial** : nouer des relations structurelles avec les acteurs associatifs du territoire afin d'apporter des réponses communes et mutualiser les actions et ressources
- o **Attractivité en tant qu'employeur** : déployer une politique Ressources Humaines ambitieuse, favoriser la Qualité de Vie au Travail et la construction des parcours professionnels, anticiper l'évolution des métiers du secteur.
- o **Partenariat avec les pouvoirs publics** : s'inscrire pleinement dans les politiques publiques, tout en défendant les spécificités des personnes vulnérables, entretenir un dialogue de qualité avec les acteurs institutionnels
- o **Inscription dans le parcours territorial** : participer aux dynamiques territoriales en lien avec les acteurs institutionnels, contribuer à la continuité des parcours et à la connaissance des besoins, être un membre actif de l'éco système local
- o **Positionner les établissements et services** du Centre Hélène Borel comme des **ressources pour le territoire et ses habitants** et pas uniquement des structures d'accueil.

INTÉGRER LES ENJEUX ACTUELS

- o Les **nouveaux modes d'organisation** : favoriser le travail inter établissements et la mutualisation, poursuivre le développement de la pluridisciplinarité, renforcer la souplesse et l'autonomie dans les cadres mis en place.
- o **Les enjeux numériques et l'Intelligence Artificielle** : adaptation des outils numériques au service des personnes et des professionnels, développement d'une culture d'un usage de l'IA à sa juste place respectueuse des personnes et de l'éthique.
- o **Le développement durable** : déploiement d'une stratégie RSO ambitieuse sur tous les pans de l'activité de l'association (énergie, déchets, transport, alimentation, achats...) et associant l'ensemble des parties prenantes à ces démarches.
- o **L'hybridation du modèle économique** : poursuite du développement des activités dans le champ de l'**Économie Sociale et Solidaire**, du développement des **partenariats** avec les acteurs économiques et de la **diversification des financements** tout en militant pour le **maintien du rôle central de la puissance publique** dans le **financement de notre modèle de solidarité**.

ARLEUX

LA FERME DES AILLEURS
124 rue des Murets Simon
59 151 ARLEUX
03 27 93 16 55

RÉSIDENCE SERVICES
163 Rue Salvador Allende
59 151 ARLEUX
03 27 80 09 73

LOMME

10 avenue Nelson Mandela
59 160 LOMME
03 28 54 28 70

RAIMBEAUCOURT

SIEGE & ÉTABLISSEMENTS
Avenue du Château du Liez
59 283 RAIMBEAUCOURT
03 27 93 16 16
chbdirection@centre-helene-borel.com
www.centre-helene-borel.com



<https://www.linkedin.com/company/centreheleneborel/>
<https://www.facebook.com/centreheleneborel/>
<https://x.com/CHBofficiel>
<https://www.youtube.com/@centreheleneborel59>

